



**FPC - CI Coop CA**

FEDERATION DES UNIONS DES SOCIETES COOPERATIVES DES PRODUCTEURS DE LA FILIERE COTON DE COTE D'IVOIRE

Société Coopérative avec Conseil d'Administration. Capital Social de 21 millions de F CFA

Projet d'accompagnement des producteurs dans l'introduction des innovations au niveau du conseil agricole dans la filière coton de Côte d'Ivoire

## RAPPORT D'EXECUTION FINAL

# MISE EN ŒUVRE DE LA SENSIBILISATION DES PRODUCTEURS DE COTON A LA PRODUCTION ET A L'UTILISATION DE LA FUMURE ORGANIQUE

Avril 2018

Siège social : Korhogo, Quartier 14 RDC Immeuble BAMBA Kéléfigné/Tél : 36 85 07 11 / Email: fpc\_ci@yahoo.fr / site Web: www.fpc-ci.org  
Représentation : Abidjan, COCODY II Plateaux, 7ème tranche, Rue café de Versailles, Alpha Blondy, Lot 2902, Appt. RDC, à 100 m de la station Shell / 17 BP 988 Abidjan 17/ Tel: 22 42 34 78  
N° Immatriculation au RSC: CI-KGO-2014-G-37/ N° Compte Bancaire : 005481780003-70 BOA-CI KORHOGO.  
N° CNPS : 238102 / N° C.C : 1417128 M

## **TABLE DES MATIERES**

CONTEXTE INTRODUCTIF .....	2
I- FORMATION DES POINTS FOCALUX SUR LA FUMURE ORGANIQUE .....	3
I.1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA FORMATION .....	3
1-1-1- Objectif général.....	3
1-1-2- Objectifs spécifiques .....	3
I.2. DEROULEMENT DES SESSIONS DE FORMATION .....	3
1-2-1 Participation, date, lieu et durée de la formation .....	3
1-2-2- Contenu de la formation.....	5
1-2-3- Méthodologie de travail adoptée lors de la formation .....	5
1-2-4- Ressources mobilisées .....	6
I.3. RESULTATS OBTENUS.....	7
1-3-1- Constats .....	7
1-3-2- Effectifs globaux touchés par la formation .....	7
1-3-3- Diffusion des différents thèmes .....	8
1-3-4- Stratégie de sensibilisation des producteurs sur la fumure organique.....	8
II- MISSION D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES PRODUCTEURS A LA PRODUCTION ET A L'UTILISATION DE LA FUMURE ORGANIQUE.....	10
II.1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION.....	10
2-1-1- Objectif général .....	10
2-1-2- Objectifs spécifiques.....	10
II.2. DEROULEMENT DES MISSION DE SENSIBILISATION.....	10
2-2-1- Participation, date, lieu et durée de la formation.....	10
2-2-2- Contenu du message de sensibilisation .....	10
2-2-3- Méthodologie de travail adoptée lors de la formation.....	11
II.3. RESULTATS OBTENUS.....	11
CONCLUSION.....	13
ANNEXES .....	13

## **CONTEXTE INTRODUCTIF**

Le coton joue depuis les années 1970 un rôle important dans le développement économique de la zone Nord de la Côte d'Ivoire. Cependant, la longue crise socio-politique qu'a connue le pays a provoqué la chute de la production et la désorganisation de la filière.

L'Etat Ivoirien au sortir de cette impasse et après avoir initié une politique de subvention partiel des coûts de production, a engagé, en accord avec tous les acteurs, un processus de réforme dont les conclusions ont été validées en septembre 2013. Dans ladite réforme, une large place est faite à la responsabilisation de tous les acteurs et particulièrement, des producteurs et leurs organisations qui sont les bénéficiaires finaux de tous les services envisagés, notamment à travers des projets d'envergure de relance de la culture cotonnière comme le Projet d'Appui au Secteur Agricole de Côte d'Ivoire (PSAC).

Ce projet constitue une déclinaison à moyen terme du PNIA dans sa composante relative aux filières d'exportation dont la filière coton. Pour mettre en œuvre les activités de la sous-composante « Conseil Agricole », une convention a été signée entre INTERCOTON et le FIRCA. Cette convention doit permettre d'appuyer la consolidation du dispositif du conseil agricole, à travers un financement dégressif et complémentaire des cotisations professionnelles mobilisées au FIRCA.

En effet, la recherche de rendement conséquent pour avoir un impact positif sur le revenu du cotonculteur nécessite de renforcer le système actuel qui présente des résultats parfois insuffisants, à travers des innovations permettant de booster la productivité. Aussi, le cahier de charges actualisé du conseil agricole validé par les acteurs de la filière propose-t-il d'appuyer le conseil agricole classique par des actions d'innovations qui seront en phase d'expérimentation pour la campagne agricole N+1 et la vulgarisation en année N+2 après adoption par les acteurs. Ces innovations sont entre autres les champs écoles paysan, le traitement sur seuil, la fumure organique, etc.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces innovations, une convention a été signée entre le FIRCA et la FPC-CI, premier représentant des producteurs et de leurs organisations coopératives pour mener les activités concernant notamment l'information la formation et la sensibilisation des producteurs à l'adoption desdites innovations.

Pour exécuter ces activités, la FPC-CI se base sur ses points focaux qui sont ses représentations, au plan local et qui constituent l'interface et l'organe de relai de l'information entre elle et les producteurs. C'est ainsi qu'une séance de formation sur la fumure organique a été organisée à l'endroit de tous les points focaux sur l'ensemble du bassin cotonnier de Côte d'Ivoire. A l'issue de cette formation, les points focaux ont effectué une mission sur le terrain auprès de leurs pairs producteurs pour les sensibiliser à la production et à l'utilisation de la fumure organique. Le présent rapport relate le déroulement de ces activités. Il comprend deux (2) parties :

- Une première partie concernant la formation des points focaux sur la fumure organique ;
- Une seconde concerne la mission des points focaux pour l'information et la sensibilisation de leurs pairs à la production et à l'utilisation de la fumure organique.

## **I- FORMATION DES POINTS FOCaux SUR LA FUMURE ORGANIQUE**

### **I.1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA FORMATION**

#### **1-1-1- Objectif général**

Cette formation avait pour objectif global de renforcer les capacités des points focaux et de l'ensemble des participants sur le concept de la fumure organique, son obtention et son impact sur la fertilité du sol et la productivité du coton en vue d'une sensibilisation efficace des producteurs.

#### **1-1-2- Objectifs spécifiques**

A l'issue de cette formation, les participants devraient être capables :

- De comprendre le concept de la fumure organique et le mode opératoire pour son obtention ;
- De connaître l'impact de la fumure organique sur la fertilité du sol et sur la productivité dans la culture du coton
- D'adopter une méthodologie qui sera utilisée par les points focaux pour la sensibilisation des producteurs.

### **I.2. DEROULEMENT DES SESSIONS DE FORMATION**

#### **1-2-1 Participation, date, lieu et durée de la formation**

La formation des points focaux sur la fumure organique s'est déroulée du 13 au 23 Février 2017 en plusieurs sessions éclatées dans cinq (5) villes réparties sur l'ensemble du bassin cotonnier ; soit 11 jours dont 5 jours de travail effectif et 6 jours de ralliement des différentes localités. Les 24 points focaux se sont regroupés dans ces différentes villes en fonction de leur proximité selon le tableau 1.

**Tableau 1 : Localité de rassemblement des différents points focaux**

<b>N°</b>	<b>DEPARTEMENT</b>	<b>SOUS-PREFECTURES</b>	<b>LOCALITE DE RASSEMBLEMENT</b>
1	<b>BOTRO + BEOUMI</b>	BOTRO, KROFOINSOU, DIABO LANGUIBONOU, BEOUMI, N'GUESSANKRO, BODOKRO, KONDRORO, LOLOBO, ANDO-KEKRENOU	<b>BOUAKE</b>

**Rapport d'exécution final : mise en œuvre de la sensibilisation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique**

2	<b>BOUAFLE ZUENOULA</b>	+	BOUAFLE, BEGBESSOU N'DOUFFOUKANKRO, TIBIETA BONON, ZAGUIETA, ZUENOULA, KANZRAN, IRIEFLA, MAMINIGUI, GOHITAFLA, ZANZRA, VOUEBOUFLAN		
3	<b>NIAKARA KATIOLA</b>	+	ARIKOKAHA NIEDEKAHA TAFIRE, BADIKAHA, NIAKARA, FRONAN KATIOLA TIMBE, TOTIYA		
4	<b>BOUNDIALI</b>		SIEMPURGO, GANAONI, BOUNDIALI BAYA, KASSERE	<b>BOUNDIALI</b>	
5	<b>KOUTO</b>		GBON, BLESSEGUE, KOLIA, SIANHALA, KOUTO		
6	<b>MADINANI SEGUELON</b>	+	MADINANI, NGOLOBLASSO, FENGOLO, SEGUELON, GBONGAHA		
7	<b>MINIGNAN</b>		MINIGNAN, TIENKO, KIMBRILA NORD, SOKORO		
8	<b>ODIENNE + KANIASSO</b>		ODIENNE, BAKO, BOUGOUSSO, DIOULATIEDOUGOU, TIEME, GBELEBAN, SEYDOUGOU, KANIASSO, GOULIA, MAHANDIANA-SOKOURANI		
9	<b>TENGRELA</b>		DEBETE, KANAKONO, PAPARA, TENGRELA		
10	<b>TOUBA et KORO</b>		DIOMAN GUINTEGUELA, FOUNGBESSOBOOKO, BOROTOU, MAHANDOUGOU, NIOKOSSO		
11	<b>FERKE + KONG</b>		FERKESSEDOUGOU, TOGONIERE, KOUMBALA, BILIMONO, SIKOLO, KONG, TEHINI, GOGO, TOUGBO		<b>FERKE</b>
12	<b>OUANGO</b>		OUANGOLO, KAOUARA		
13	<b>OUANGO</b>		DIAWALA, NIELLE, TOUMOUKRO,		
14	<b>DIKODOUGOU</b>		DIKODOUGOU, BORON, GUIEMBE, KOMBOLOKOURA,	<b>KORHOGO</b>	
15	<b>KORHOGO</b>		KONI, KORHOGO, LATAHA		
16	<b>KORHOGO</b>		TIORONARADOUGOU, NAPIE, DASSOUNGBOHO,		
17	<b>KORHOGO</b>		NAFOUN, NIOFOIN, SIRASSO, KANOROBA		
18	<b>M'BENGUE</b>		KATOGO, BOUGOU, KATIALI, M'BENGUE		
19	<b>SINEMATIALI</b>		SINEMATIALI, KAGBOLODOUGOU, SEDIOGO, KARAKORO, KOUMBORODOUGOU,	<b>MANKONO</b>	
20	<b>DIANRA</b>		DIANRA ET DIANRA-VILLAGE		
21	<b>KANI + SEGUELA</b>		KANI, DJIBROSSO, FADIADOUGOU, MORONDO, SEGUELA, DIARABANA, DUALLA, MASSALA, SIFIE, WOROFILA		
22	<b>MANKONO</b>		MANKONO, KOUNGASSO, KOUNAHIRI SARHALA		
23	<b>MANKONO</b>		MARANDALLAH, TIENINGBOUE, BOUANDOUGOU		
24	<b>VAVOUA + DALOA</b>		VAVOUA, BAZRA NATTIS, DANANON, SITIFLA, KETRO-BASSAM, DANIA, BEDIALE, GADOUAN, GONATE, GBOGUHE, ZAHIBO		

Le calendrier d'exécution de la formation est présenté dans le tableau 2 :

**Tableau 2 : Calendrier d'exécution de la formation**

<b>DATE</b>	<b>HEURE</b>	<b>LIEU</b>	<b>OBJET</b>
Lundi 13 Février	8h	ABIDJAN	Départ sur Bouaké
Mardi 14 Février 2017	9h 00 -17h 30	BOUAKE Centre classement	de Séance de travail avec les points focaux

Jeudi 16 Février 2017	9h 00 -17h 30	MANKONO Mission catholique	Séance de travail avec les points focaux
Samedi 18 Février 2017	9h 00 -17h 30	BOUNDIALI Mairie	Séance de travail avec les points focaux
Lundi 20 Février 2017	9h 00 -17h 30	FERKE Petit clerc	Séance de travail avec les points focaux
Mercredi 22 Février 2017	9h 00 -17h 30	KORHOGO URECOS-CI	Séance de travail avec les points focaux
Jeudi 23 Février 2017	8h	KORHOGO	Retour sur Abidjan

### **1-2-2- Contenu de la formation**

Les principaux thèmes développés lors de la formation sont :

- Concepts et définition de la fumure organique ;
- Types de fumures organiques ;
- Compostage ;
- Techniques de fabrication du compost : Fosses fumières et fosses compostières ;
- Contraintes liées à la production de la fumure organique ;
- Epannage de la fumure organique ;
- Impact de la fumure organique dans la culture cotonnière ;
- Méthodologie de sensibilisation des producteurs à l'utilisation de la fumure organique.

### **1-2-3- Méthodologie de travail adoptée lors de la formation**

La méthode pédagogique basée sur l'andragogie, qui est adaptée à la formation des adultes, et l'approche participative a été utilisée pour la diffusion de la formation. Cette méthode a permis aux participants de partager leurs expériences en matière de production et d'utilisation de la fumure organique. Ainsi, certains points focaux ont relevé quelques préoccupations telles que l'enherbement excessif des parcelles dues à l'utilisation des poudrettes de parcs, la contrainte des points d'eau surtout en saison sèche pour l'arrosage du compost, des appuis pour la construction des fosses ; etc. A ces différentes préoccupations des solutions ont été proposées par le formateur.

Le recours à la vidéo projection a permis aux apprenants de visualiser les enseignements donnés et d'échanger sur les centres d'intérêt selon le thème abordé. Des traductions en langue Malinké et Sénoufo ont parfois été faites lors de certaines sessions de formation (Boundiali, Korhogo) pour permettre aux points focaux qui avaient des difficultés de compréhension de la langue française de suivre la formation.

Une évaluation régulière des apprenants a été faite pendant le déroulement de chaque session à travers des questions réponses.

Un kit a été remis à chaque participant composé d'une chemise, d'un cahier, d'un stylo, d'un crayon, d'une gomme et d'un document « cahier du participant » contenant le condensé des thèmes diffusés relatifs à la fumure organique. Des kits ont également été donnés aux points focaux présents pour être remis à leurs pairs qui n'ont pas pu prendre part à la formation. De même, le support powerpoint de formation a été remis à certains participants qui ont manifesté le besoin pour faciliter leur mission de sensibilisation des producteurs.

#### **1-2-4- Ressources mobilisées**

##### **a- Au plan humain**

Pour l'exécution de cette mission de formation, la Fédération a utilisé les services de quatre (4) personnes :

- Un consultant indépendant, **M. SILUE Zié, Ingénieur Agronome, enseignant chercheur à l'Université de Korhogo, Spécialiste en nutrition des plantes** pour l'élaboration du manuel de formation, la mobilisation des kits de formation et la diffusion de la formation.
- **M. KOFFI Kobenan Maurice, Ingénieur Agronome, Assistant Technique du Directeur Général de la Fédération** pour l'élaboration des TDRs et la coordination de l'ensemble de la mission.
- **M. SILUE Jean, Technicien agricole, Stagiaire à la Fédération** pour les questions de communication, logistique, etc.
- **M. CAMARA Oumar, chauffeur** pour la conduite de l'équipe de la mission.

##### **b- Au plan matériel**

Le matériel mobilisé pour la mission était composé de :

- Un véhicule de type 4\*4 pour la liaison des différentes localités ;
- Un rétroprojecteur pour la diffusion de la formation ;
- Un ordinateur portable ;
- Des kits de formation pour les participants (manuel et autres fournitures essentielles pour la prise de notes, etc.).

##### **c- Au plan financier**

Cette mission de formation a été financée par le FIRCA à dans le cadre des innovations introduit dans le conseil agricole, à travers le PSAC. **(Voir rapport financier pour les détails).**

##### **d- Difficultés rencontrées**

Hormis quelques petits retards liés à la propreté et à l'opérationnalisation de la salle utilisée pour la formation notamment à Mankono et Boundiali, l'équipe n'a rencontré aucune difficulté majeure tout au long de cette mission de formation.

### **I.3. RESULTATS OBTENUS**

#### **1-3-1- Constats**

Avant chaque séance, le formateur a laissé la parole aux participants pour savoir si parmi eux certains connaissent la fumure organique, soit par son utilisation, soit par une formation. Il ressort que la majorité des participants ont entendu parler du compost, certains utilisent des déjections d'animaux tandis que très peu d'entre eux ont pratiqué des fosses fumières ou compostées.

Les participants étaient beaucoup motivés et ont participé à l'enrichissement de la formation à travers des questions et des échanges. Certains parmi eux ont donné leurs expériences sur l'utilisation du compost.

#### **1-3-2- Effectifs globaux touchés par la formation**

La formation prévoyait toucher environ **171 personnes** repartis selon les lieux de formation dans le tableau 3.

**Tableau 3 : Prévision de participants par ville**

Structure	Qualité						Total
		Bouaké	Mankono	Boundiali	Ferké	Korhogo	
FPC-CI	Points focaux	21	35	49	21	42	168
FPC-CI	AT et RFAC	2	2	2	2	2	2
INDEPENDANT	FORMATEUR	1	1	1	1	1	1
<b>TOTAL</b>		<b>24</b>	<b>38</b>	<b>52</b>	<b>24</b>	<b>45</b>	<b>171</b>

Les membres des points focaux ont répondu massivement à l'appel du fait de l'importance du sujet et à l'issus des différentes séances de formation, l'on obtient de globalement **158 participants** repartis selon les villes dans le tableau 4. (Voir liste de présence des sessions en annexe.

**Tableau 4 : Participation effective aux différentes séances de formation**

Structure	Qualité	Bouaké	Mankono	Boundiali	Ferké	Korhogo	Total
		FPC-CI	Points focaux et Autres	17	31	45	22
FPC-CI	AT et Stagiaire	2	2	2	2	2	2
FORMATEUR	FORMATEUR	1	1	1	1	1	1
<b>TOTAL</b>		<b>20</b>	<b>34</b>	<b>48</b>	<b>25</b>	<b>43</b>	<b>158</b>

### **1-3-3- Diffusion des différents thèmes**

L'évaluation faite par le formateur à la fin de chaque séance a permis de confirmer les résultats escomptés. Ainsi à l'issus de cette formation, Les résultats suivants ont été atteints :

- Les participants connaissent le concept de la fumure organique ;
- Les participants sont capables de lister les différents types de fumures organiques ;
- Les participants maîtrisent les différentes étapes pour l'obtention de la fumure organique à travers les fosses fumières et les fosses compostières ;
- Les participants connaissent les contraintes liées à la fabrication de la fumure organique et des stratégies pour les lever ;
- Les participants connaissent le dosage de fumure organique par hectare ;
- Les participants connaissent l'impact de la fumure organique sur le rendement du coton graine ;
- Les participants ont une méthodologie de sensibilisation des producteurs.

### **1-3-4- Stratégie de sensibilisation des producteurs sur la fumure organique**

Pour permettre aux producteurs de coton sur l'ensemble du bassin cotonnier de bénéficier de la formation reçue par les points focaux sur l'utilisation de la fumure organique, ceux-ci devront démultiplier cette formation reçue par des séances de sensibilisation de masse.

A l'issue des échanges avec les points focaux lors des sessions de formation, la stratégie de sensibilisation des producteurs de coton qui semble se dégager peut être résumée en deux étapes :

- a. De retour dans leurs bases respectives, les membres de chaque point focal organiseront une réunion de cadrage et d'orientation qui aura pour but de définir la stratégie interne et le chronogramme pour la sensibilisation des producteurs de leur zone d'intervention. Lors de cette rencontre, les membres qui n'ont pas pu participer à la formation des formateurs seront formés à leur tour pour leur permettre d'être au même niveau de formation.
- b. Les membres de chaque point focal vont former des équipes de 2 à 3 personnes. Ces équipes en collaboration avec les Unions de sociétés coopératives ou sociétés coopératives vont se partager les villages de producteurs de leur zone d'intervention. Chaque équipe établira un chronogramme de formation des producteurs dans les chefs-lieux de Sous-Préfectures ou villages centres où ces derniers seront regroupés.

A la fin de chaque séance, les points focaux ont posé quelques préoccupations d'ordre général à l'endroit de la Fédération, pour faciliter leur mission en générale et la mission de sensibilisation des producteurs sur la fumure organique en particulier. Il s'agit en autres de :

- Mettre à leur disposition des ressources (carburant, perdiem, ...) pour faciliter leur déploiement rapide sur le terrain ;
- Encourager les producteurs intéressés à la fumure organique à mettre en place des fosses compostières ou fumières en leur apportant des mesures d'accompagnement ;
- Faire une présentation officielle des points focaux aux autorités administratives locales pour faciliter les activités sur le terrain ;
- Doter les points focaux de badges à l'effigie de la fédération des producteurs pour faciliter leur déplacement ;
- Mettre à leur disposition des supports de sensibilisation sur la fumure organique (dépliants avec images) qui seront distribués aux producteurs de coton.

## **II- MISSION D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES PRODUCTEURS A LA PRODUCTION ET A L'UTILISATION DE LA FUMURE ORGANIQUE**

### **II.1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION**

#### **2-1-1- Objectif général**

La présente mission avait pour objectif général d'informer et de sensibiliser les producteurs à la production et à l'utilisation de la fumure organique dans la culture cotonnière en Côte d'Ivoire ; le but étant de soutenir le conseil agricole classique en vue de booster la productivité.

#### **2-1-2- Objectifs spécifiques**

A l'issue de cette mission, les producteurs devraient être capables :

- De comprendre le concept de la fumure organique et le mode opératoire pour son obtention ;
- De comprendre l'impact de la fumure organique sur la fertilité du sol et sur la productivité dans la culture du coton
- De produire la fumure organique de façon professionnelle.

### **II.2. DEROULEMENT DES MISSION DE SENSIBILISATION**

#### **2-2-1- Participation, date, lieu et durée de la formation**

Cette mission s'est effectuée de façon progressive par les points focaux de la Fédération sur l'ensemble du bassin cotonnier de Côte d'Ivoire en deux (2) phases :

- La première phase, du 03 Avril au 30 Juin 2017
- La deuxième phase s'est déroulée du 01 au 10 Avril 2018

#### **2-2-2- Contenu du message de sensibilisation**

Le contenu du message à diffuser aux producteurs était inscrit dans un guide qui a été distribué à chaque membre du point focal. Ce guide était le résumé du manuel de formation élaboré pour la formation des points focaux. Il contenait les points essentiels suivants :

- Concepts et définition de la fumure organique ;
- Types de fumures organiques ;
- Compostage ;
- Techniques de fabrication du compost : Fosses fumières et fosses compostières ;

- Contraintes liées à la production de la fumure organique ;
- Epannage de la fumure organique ;
- Impact de la fumure organique dans la culture cotonnière ;

### **2-2-3- Méthodologie de travail adoptée lors de la formation**

La méthodologie adoptée pour cette mission de sensibilisation était celle utilisée par les points focaux dans le cadre des missions PSAC. Le message était en général diffusé en langue local ou en Français et traduit ensuite en langue local. Les membres des points focaux ont été envoyés en mission dans leur zone.

### **II.3. RESULTATS OBTENUS**

Chaque point focal avait comme objectif de sensibiliser au minimum 500 producteurs de coton dans sa zone. Ainsi, les prévisions sont contenues dans le tableau 5 :

**Tableau 5 : Prévision du nombre de producteurs à sensibiliser par point focal**

<b>POINT FOCAL</b>	<b>Prévision</b>
BOTRO + BEOUMI	500
BOUAFLE + Zuénoula	500
BOUNDIALI	500
DIANRA	500
DIKODOUGOU	500
FERKESSEDOUGOU + KONG	500
KANI + SEGUELA	500
KORHOGO 1	500
KORHOGO 2	500
KORHOGO 3	500
KOUTO	500
MADINANI + SEGUELON	500
MANKONO 1	500
MANKONO 2	500
M'BENGUE	500
MINIGNAN	500
NIAKARAMANDOUGOU + KATIOLA	500
ODIENNE + KANIASSO	500
OUANGOLODOUGOU 1	500
OUANGOLODOUGOU 2	500
SINEMATIALI	500

TENGRELA	500
TOUBA et KORO	500
VAVOUA + DALOA	500
<b>TOTAL</b>	<b>12 000</b>

Notons que la sensibilisation a été également faite au cours de chaque activité organisée par la Fédération. C'est le cas par exemple des formations sur la tenue conforme des Assemblées Générales où plus de 2 400 personnes ont été sensibilisée sur la fumure organique et ont reçu le guide.

Le nombre de producteurs touchés par la sensibilisation est contenu dans le tableau 6.

**Tableau 6 : Nombre de producteurs effectivement touchés par la sensibilisation**

<b>POINT FOCAL</b>	<b>NOMBRE PRODUCTEURS SENSIBILISES</b>
BOUNDIALI	507
DIANRA	500
KANI + SEGUELA	501
KORHOGO 1	501
KORHOGO 3 (SIRASSO)	500
KOUTO	529
MADINANI + SEGUELON	492
M'BENGUE	494
NIAKARAMANDOUGOU + KATIOLA	506
OUANGOLODOUGOU 1	500
OUANGOLODOUGOU 2	483
SINEMATIALI	476
TENGRELA	481
BOTRO + BEOUMI	118
AUTRES	1600
MANKONO 1	538
MANKONO 2	464
KORHOGO 2 (NAPIE_TIORO	443
DIKODOUGOU	392
ODIENNE	168
FERKESSEDOUGOU	104
BOUAFLE	430
TOUBA_KORO	133
MINIGNAN	507
AUTRES	795
<b>TOTAL</b>	<b>12 162</b>

## **CONCLUSION**

Le présent rapport avait pour objectif de restituer les points forts de la sensibilisation des producteurs de coton de Côte d'Ivoire sur la production et l'utilisation de la fumure organique. Le rapport constitué de deux (2) parties a présenté d'abord la formation effectuée à l'endroit des membres des points focaux puis la mission effectuée par ceux-ci pour la sensibilisation de leurs pairs. A l'issus de cette sensibilisation, **12 000 producteurs** touchés ont compris l'importance de la fumure organique et de son impact sur le rendement par hectare et sur le revenu du producteur. Ceux-ci ont manifesté l'intérêt de produire la fumure organique tout en relevant les quelques difficultés et besoins liés à cette opération.

## **ANNEXES**

- 1- Liste de présence des différentes séances
- 2- Rapport financier